



LE 8 JUILLET 2013

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, lundi, le 8 juillet 2013 à 20 h, à laquelle sont présents :

M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire suppléant.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absences motivées : M. Michel Paré, maire
M. Jean-François Duclos, conseiller

6220-080713 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

- . Rapport des permis juin 2013

ADMINISTRATION

- . Rapport budgétaire juin 2013
- . Décision de la Commission municipale du Québec du 28 juin 2013
- . Lettre du 4 avril 2013 adressée à Me Thierry Usclat, juge administratif à la Commission municipale déposée à la demande de Monsieur le Maire

6221-080713 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2013**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013.

6222-080713 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1301013 à 1301120	329 520,70 \$
Numéros 1301121 à 1301141	138 652,30 \$

6223-080713 **FADOQ – COURS DE DANSE**

. Utilisation de la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser la FADOQ à utiliser gratuitement la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis de 19 h à 21 h et le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30 pour la saison 2013-2014 dans la mesure où la salle est disponible. Il est clairement entendu que la FADOQ sera responsable du ménage de la salle.

6224-080713 **AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ À TITRE DE RÉSERVE POUR LE REMBOURSEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1064 À COMPTER DE 2018 (500 000 \$)**

ATTENDU que le programme PIQM a une durée de 10 ans;

ATTENDU que le règlement d'emprunt a une durée de 20 ans;

ATTENDU que le règlement d'emprunt numéro 1064 est réparti sur 8 émissions;

ATTENDU que le conseil souhaite créer une réserve pour pallier à la fin de l'aide financière PIQM afin d'amortir le coût net du remboursement du règlement numéro 1064;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'affecter la somme de 500 000 \$ du surplus accumulé à titre de réserve pour le remboursement du règlement d'emprunt numéro 1064.

6225-080713 **RADIATION DE 2 COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de radier les 2 comptes suivants :

CRF1200452	45,18 \$
CRF1200925	55,60 \$

6226-080713 **ENTÉRINER SIGNATURE DÉCLARATION DE RÈGLEMENT HORS COUR LES IMMEUBLES BEAUPRÉ INC. CONTRE LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC ET VILLE DE BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric

Desaulniers et résolu unanimement d'entériner la déclaration de règlement hors cour signée le 13 juin 2013 dans le dossier de « Les Immeubles Beaupré inc. contre le Procureur Général du Québec et la Ville de Beaupré dûment signée par M. Roch Lemieux, directeur général.

6227-080713 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ALLYSON GILLARD**

Attendu la demande d'aide financière déposée par Allyson Gillard dans le cadre de ses nombreuses compétitions à travers le monde en 2013 en vélo;

Attendu que la Ville est fière d'encourager ses athlètes dans l'atteinte de leur objectif;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de verser à Allyson Gillard la somme de 500,00 \$ à titre d'aide financière conditionnellement à ce que son adresse permanente soit située à Beaupré.

6228-080713 **OFFRE DE SERVICES TÉLÉPHONIE ET INTERNET VIDÉOTRON**

ATTENDU que les services de téléphonie et d'internet sont principalement desservis par Bell;

ATTENDU qu'après vérification, il serait plus avantageux de transférer lesdits services auprès de la compagnie Vidéotron et que la Ville bénéficiera d'économies de l'ordre de 1 000 \$ par mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de changer de fournisseur pour les services de téléphonie et internet et d'autoriser M. Roch Lemieux ou Johanne Gagnon à signer tous les documents nécessaires auprès de la compagnie « Vidéotron ».

6229-080713 **FOM – DEMANDE DE GRATUITÉ SALLE CENTRE COMMUNAUTAIRE**
1^{ER} MARS 2014

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par M. Pierre Carignan et résolu unanimement de prêter gratuitement, à la Fédération québécoise des municipalités, la salle du Centre communautaire, le 1^{er} mars 2014 pour la tenue de plusieurs formations pour les élus municipaux.

6230-080713 **VÉLIRIUM - Demande d'autorisation affichage**

Attendu que Gestev demande l'autorisation pour installer des enseignes temporaires en aluminium (format 4 X 4 pieds) pour annoncer l'évènement « Vélirium » qui se tiendra au Mont Ste-Anne du 8 au 11 août 2013;

Attendu que les enseignes seraient installées aux endroits suivants : sur la route 138 à l'angle de la route 360 et sur le terre-plein central de la Route 360 à l'entrée de la station Mont Ste-Anne;

Attendu que les enseignes ne devront pas nuire à la visibilité des usagers de la route ni ne contrevenir au code de la sécurité routière;

Attendu que Gestev devra obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès des propriétaires concernés;

ATTENDU que Gestev devra déposer, au Service d'urbanisme de la Ville, les dessins d'atelier pour approbation avant leur installation;

En conséquence, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser l'affichage temporaire aux endroits proposés pour la période du 20 juillet au 24 août 2013.

6231-080713 **VÉLIRIUM - SOIRÉES LOUNGE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser la présentation de spectacles musicaux et d'animations diverses entre le 8 août et le 11 août 2013 de 18 h à 3 h le matin. Cependant, les activités ne devront pas troubler la paix et/ou la tranquillité du voisinage ni ne faire l'objet d'aucune plainte à défaut de quoi le conseil se réserve le droit de refuser l'autorisation de tenir ces activités dans le futur. Si la Ville reçoit quelque plainte que ce soit, la présente autorisation pourra être révoquée, sur avis écrit, sans autre avis ni délai. De plus, la Sûreté du Québec devra être informée par l'organisateur de la tenue de cet événement.

6232-080713 **AUBERGE LA CAMARINE – DEMANDE D'ACCÈS PAR LA PLACETTE DE L'AVENUE ROYALE**

Attendu que Mme Annie Michaud et M. Sylvain Fortin, propriétaires de l'auberge La Camarine désirent aménager un accès pour véhicule par l'avenue Royale menant à la parcelle de terrain acquise de l'école secondaire Mont Ste-Anne;

Attendu qu'ils demandent à la Ville l'autorisation de passer à travers la placette aménagée à même la piste multifonctionnelle afin de suivre l'alignement naturel du terrain;

Attendu que la placette, en plus de jouer le rôle d'une aire de repos, joue un rôle sécuritaire étant une aire de dégagement entre la descente de la piste multifonctionnelle et l'accès sur l'avenue Royale à l'ouest du viaduc de la route 138;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que l'accès devrait être situé à l'ouest de la placette afin de ne pas créer un conflit d'usage et pour assurer la sécurité des lieux étant donné la configuration de l'avenue Royale à la sortie du viaduc de la route 138;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de rejeter la demande et que l'accès soit aménagé à l'ouest de la placette, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6233-080713 **PROJET DE CONSTRUCTION – BÂTIMENT ACCESSOIRE (255, RUE DES PIGNONS)**

Attendu que la propriétaire de l'immeuble sis au 255, rue des Pignons a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'un bâtiment accessoire dans le développement domiciliaire Pignons-sur-Mont;

Attendu qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, la construction d'un bâtiment accessoire est assujettie à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et que la construction accessoire s'intègre quant à son architecture au bâtiment principal;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6234-080713 **PROJET DE CONSTRUCTION – BÂTIMENT ACCESSOIRE (300 RUE DE L'ÉRABLIÈRE)**

Attendu que la propriétaire de l'immeuble sis au 300, rue de l'Érablière a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'un bâtiment accessoire dans le développement domiciliaire Le Domaine de l'Érablière;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 999, la construction d'un bâtiment accessoire est assujettie à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement numéro 999 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et que cette construction accessoire s'intègre quant à son architecture au bâtiment principal;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6235-080713 **PROJET DE CONSTRUCTION – VILLAS MONT STE-ANNE (384 À 396, RUE DES MÉSANGES)**

Attendu qu'Habitation Canadienne a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'un immeuble de 4 logements tenus en copropriété compris dans le projet domiciliaire Les Villas Mont Ste-Anne qui auront comme numéros civiques 384, 388, 392 et 396, rue des Mésanges;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 972, le projet de construction est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 972 et qu'ils sont d'avis que la construction projetée est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et qu'elle s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce projet domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6236-080713 **PROJET DE CONSTRUCTION - VILLAS MONT STE-ANNE (352 À 364 RUE DES MÉSANGES)**

Attendu qu'Habitation Canadienne a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'un immeuble de 4 logements tenus en copropriété compris dans le projet domiciliaire Les Villas Mont Ste-Anne qui auront comme numéros civiques 352, 356, 360 et 364, rue des Mésanges;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 972, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 972 et qu'ils sont d'avis que la construction projetée est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et qu'elle s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce projet domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6237-080713 **PROJET DE CONSTRUCTION – PIGNONS-SUR-MONT PHASE 3 (129-133, 137-141 ET 145-149, RUE DES PIGNONS)**

Attendu que Construction CDE a déposé les plans pour des demandes de permis pour la construction d'une série de 6 résidences jumelées tenues en copropriété dans le projet domiciliaire Pignons-sur-Mont phase III qui seront désignées comme étant les 129-133, 137-141 et 145-149, rue des Pignons;

Attendu qu'en vertu des règlements numéro 972 et 1061 les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que six modèles de plans sont présentés, ainsi que le choix des couleurs des matériaux de revêtement des murs extérieurs et que des éléments de maçonneries peuvent être intégrés aux bâtiments sur les colonnes ou au bas des fenêtres du rez-de-chaussée;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les plans déposés suivant les dispositions des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que les constructions projetées sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et qu'elles s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce projet domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6238-080713 **PROJET DE CONSTRUCTION - PIGNONS-SUR-MONT PHASE 3
(156-162, 168-174 ET 180-186, RUE DES PIGNONS)**

Attendu que Construction CDE a déposé les plans pour des demandes de permis pour la construction d'une série de 6 résidences jumelées tenues en copropriété dans le projet domiciliaire Pignons-sur-Mont phase III qui seront désignées comme étant les 156-162, 168-174 et 180-186, rue des Pignons

Attendu qu'en vertu des règlements numéro 972 et 1061 les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que six modèles de plans sont présentés, ainsi que le choix des couleurs des matériaux de revêtement des murs extérieurs et que des éléments de maçonneries peuvent être intégrés aux bâtiments sur les colonnes ou au bas des fenêtres du rez-de-chaussée;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les plans déposés suivant les dispositions des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que les constructions projetées sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et qu'elles s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce projet domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6239-080713 **PROJET DE CONSTRUCTION – FAUBOURG DE LA CRÊTE PHASE 3 (28 ET 32 RUE DE LA BRUNELLE)**

Attendu que les Habitations Boivin ont déposé les plans préparés par M. Stéphane Rioux en date du 13 juin 2013 pour une demande de permis pour la construction de deux résidences unifamiliales isolées tenues en copropriété dans le développement domiciliaire Faubourg de la Crête phase III qui seront désignées comme étant les 28 et 32, rue de la Brunelle;

Attendu qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que les constructions projetées sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et qu'elles s'intègrent quant à leur architecture et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6240-080713 **NOMINATION D'UN ARPENTEUR – VENTE DU TERRAIN RUE DU CHANOINE BOUCHER**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise

Pelletier et résolu unanimement de mandater le Groupe Giroux afin de préparer un plan cadastral à partir du lot 3 681 011.

6241-080713 **MANDAT À JENNIFER GRAVEL**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de mandater Mme Jennifer Gravel afin de préparer le panneau thématique qui sera installé à Place des Générations afin de faire connaître les différents attraits de la Ville de Beaulieu, le tout suivant l'offre de service du 1^{er} mai 2013 au montant de 850 \$.

6242-080713 **DEMANDE PIQM-CONDUITES**

ATTENDU que la Ville de Beaulieu désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du nouveau volet « Conduites » du programme PIQM (volet 1.5) pour les segments prioritaires dans le plan d'intervention;

ATTENDU que le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout a été révisé et accepté par le MAMROT;

ATTENDU les travaux présentés respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

ATTENDU que le projet proposé est autorisé par le conseil et que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que le conseil autorise BPR-Infrastructure à déposer la demande d'aide financière PIQM-Conduites pour la Ville de Beaulieu;

6243-080713 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION SUR INVITATION POUR L'ACHAT DU TRACTEUR À GAZON AVEC TONDEUSE FRONTALE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation le 17 juin 2013;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue des 3 soumissionnaires invités à soumissionner soit:

Les Produits Turf Care Canada	47 900,00 \$
-------------------------------	--------------

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit « Les Produits Turf Care Canada » au montant de 47 900 \$ plus les taxes applicables représentant un total de 55 073,03 \$.

6244-080713 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION SUR INVITATION POUR LE PAVAGE DE LA RUE DU PLATEAU**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation le 14 juin 2013;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de :

Pavage Rolland Fortier inc	35 937,50\$
P.E. Pageau	34 550,00 \$
Groupe Macadam	51 326,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d’octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit « P.E. Pageau inc.» au montant de 34 550 \$ plus les taxes applicables représentant un total de 39 723,87 \$.

6245-080713 **POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d’adopter la politique environnementale déposée sous la cote 080713-1.

AUTORISATION TRAVAUX RÉAMÉNAGEMENT RUE INDUSTRIELLE

Reporté

6246-080713 **ACHAT DE BOLLARDS SUPPLÉMENTAIRES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d’autoriser l’achat de 30 bollards au coût de 3 000 \$ excluant les taxes.

6247-080713 **ÉTUDE INRS – EAU POTABLE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mandater l’INRS afin de poursuivre l’évaluation des performances de la prise d’eau sous-fluviale pour une série de travaux ciblés, le tout tel que plus amplement décrit dans le document déposé par l’INRS au montant de 10 000 \$ plus les taxes applicables.

6248-080713 **BEAUPRÉ EN PÊCHE PAIEMENT 5 000 \$ PRIX DE PRÉSENCE**

ATTENDU la promotion dans le cadre de l’activité « Beupré en pêche »;

ATTENDU que la truite a été pêchée par M. Louis Paradis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de verser la somme de 5 000 \$ à Monsieur Louis Paradis.

6249-080713 **EMBAUCHE PERSONNEL CAMP D’ÉTÉ**

ATTENDU la démission de Mme Camille Dupont-Vézina;

ATTENDU que nous avons eu plus d’inscriptions que prévues dans certains groupes d’âge ce qui nécessite l’ajout d’un nouveau moniteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d’embaucher Mme Roxann Cauchon et Mme Stéphanie Frigault-Thomassin au tarif

horaire de 10,50 \$/heure;

6250-080713 **REMPLACEMENT DU COUVRE-PLANCHER DU LOCAL C-10 DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU la demande d'aide financière formulée par Les Ressources Familiales Côte-de-Beaupré pour le remplacement du plancher du local C-10 du Centre communautaire;

ATTENDU que le plancher est dans un piètre état et qu'il est difficilement récupérable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de remplacer le couvre-plancher du local C-10 du Centre communautaire au coût approximatif de 2 220 \$.

6251-080713 **DÉMISSION DE M. CHRISTIAN THIBAUT À TITRE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de prendre acte de la démission de M. Christian Thibault à titre de pompier à temps partiel.

6252-080713 **OUVERTURE DE 5 POSTES DE POMPIERS À TEMPS PARTIEL SECTEUR CASERNE 1 (BEAUPRÉ-SAINT-JOACHIM)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à procéder à l'ouverture de 5 postes de pompiers à temps partiel pour le secteur caserne 1 (Beaupré-Saint-Joachim).

6253-080713 **CONGÉ SANS SOLDE – GUILLAUME RENAUD**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'accorder un congé sans solde à M. Guillaume Renaud à titre de pompier à temps partiel.

6254-080713 **MANDAT GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT - ACQUISITION TERRAINS AIM**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater Me Marc-André Gravel de la firme « Gravel Bernier Vaillancourt » afin de préparer tous les documents nécessaires à l'acquisition des terrains d'AIM, le tout suivant l'offre de services du 11 juin 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Onze (11) personnes sont présentes et des questions ont été posées concernant :

- L'achat des terrains d'Aim. Ne sont-ils pas contaminés?
- Coût du mandat à Gravel Bernier Vaillancourt?
- Embauche des pompiers – coût des bunkers?
- Litige avec BPR

- Piste cyclable – boul. Bélanger
- Dépenses : bac à fleurs, fleurs, etc.
- Surplus de 500 000 \$ pour l'eau potable
- Automobiles stationnées vis-à-vis des bornes-fontaines

6255-080713 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Éric Desaulniers appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 03.

Pierre Renaud
Maire suppléant

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe